

ENTREPÔT NEUF À LOUER BÂTIMENT I10B – 20 383 M² DIVISÉ EN 4 LOTS DE 5 100 M² ZONE DES ENTREPOTS

LES CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE L'EMPLACEMENT

Bâtiment I10B neuf d'une surface totale de 20 383 m² réparti comme suit :

RDC :

- 2 entrepôts de 4 400 m² accompagnés de 550 m² de bureaux et d'une plateforme extérieure de 150 m² pour implanter les installations frigorifiques.

1^{er} Etage :

- 2 entrepôts de 4 350 m² accompagnés de 550 m² de bureaux et d'une plateforme extérieure de 150 m² pour implanter les installations frigorifiques.
- L'étage est accessible par une rampe pour camions SPL et dispose d'une cour camion de 32 m de profondeur.

Destiné aux activités de stockage, préparation de commandes, distribution de produits alimentaires frais.

Localisation : Zone des entrepôts, Avenue de l'Europe. Péage Porte de Rungis (EE1)



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- **Bâtiment** : I10B
- **Surfaces** : Bâtiment d'une surface totale de 20 383 m² :
- **Disponibilité du bien** : Septembre 2027
- **Descriptif technique** :
 - Entrepôts de stockage, préparation de commandes, distribution de produits alimentaires frais.
 - RDC : 2entrepôts double-face équipés chacun de 12 quais PL avec Autodocks
 - 1^{er} étage : 2 entrepôts mono-face équipés chacun de 6 quais PL avec Autodocks
 - Accès à l'étage aux SPL par rampe. Cours SPL à l'étage de 32m
 - Hauteur libre : RDC : 5m/1^{er} étage 7.50m.
 - Charge au sol : 3T/m²
 - Bâtiment isolé pour une activité à une température de 2/4°. Les installations frigorifiques sont à la charge du concessionnaire.
 - Travaux d'aménagement et de re cloisonnement à la charge des concessionnaires.
 - 10 places de parkings VL privatives seront associées à chaque lot.

LES CONDITIONS COMMERCIALES D'OCCUPATION

Types de contrat : Traité de concession de bâtiment allant jusqu'au 31 décembre 2049.

	REDEVANCES (TARIFS €HT/M2/AN)	CHARGES (TARIFS €HT/M2/AN)	DPA (TARIFS €HT/M²)	DEPOT DE GARANTIE
Entrepôt RDC	125,17 €	45.03 €	200 €	3 MOIS DE REDEVANCES ET CHARGES
Entrepôt 1er étage	125,17 €	45.03 €		
Bureaux	130€	45.52 €		
Plateforme pour groupe frigorifiques	31.30€	NEANT		

	REDEVANCES (TARIFS €HT/PLACE/AN)	DPA (TARIFS € HT/PLACE)	DEPOT DE GARANTIE
Parking privatif	667€	2500€	3 MOIS DE REDEVANCES ET CHARGES

- Tarifs applicables en 2024 selon arrêté préfectoral N°2023-04438 du 14 décembre 2023
 - Sécurité Générale du marché : 2% facture mensuelle
 - Cotisation au centre médico-social : 69 € HT/salarié/an
 - Redevance digitale : 70€ HT/mois/occupant
 - Participation RSE : 1.85 € HT/M²/an
 - Nettoyage niches de quai : 531.96€ HT/an par niche



DOSSIER DE CANDIDATURE À ADRESSER AVANT LE 25/10/2024

➤ Pièces administratives :

- Une carte d'identité du dirigeant de la société candidate
- Lettre de candidature pour l'emplacement
- Extrait K-BIS de moins de trois mois
- Une liste de vos références, une description de vos précédentes expériences et lieux d'occupation, en corrélation avec l'activité projetée
- Les candidats devront s'engager sur l'honneur à respecter l'ensemble des prescriptions posées par le règlement général sur la protection des données personnelles

➤ Pièces liées au projet :

- Une présentation de l'intérêt de l'opérateur pour le MIN de Rungis et l'emplacement concerné (2 pages maximum)
- Une présentation de l'entreprise et de son activité (2 pages maximum)
- Une présentation du projet d'occupation ; de l'activité exercée, incluant un explicatif de l'intérêt du projet

Le dossier de candidature devra impérativement être envoyé avant le

25/10/2024 à 16 heures,



En application de la réglementation en vigueur, la SEMMARIS entend délivrer le titre d'occupation pour l'emplacement ci-avant mentionné après une procédure de sélection préalable des occupants. L'occupant sera sélectionné sur la base des critères ci-après détaillés.

LES CRITÈRES D'ATTRIBUTION DE L'EMPLACEMENT

Critères	Pondération
La qualité du projet présenté : cohérence du projet, dont intérêt pour le MIN.	50%
Solidité et garantie financière	30%
RSE : nombre de salariés sur site, lutte contre le gaspillage alimentaire, logistique urbaine propre, innovation, etc.	20%

LA PROCEDURE

ETAPE 1 – J + 0 : Mise en ligne de l'annonce sur www.rungisinternational.com par la SEMMARIS.

ETAPE 2 – Entre J + 0 et J + 90 : Tout opérateur intéressé constitue un dossier de candidature tel que mentionné dans l'annonce.

ETAPE 3 – Jusqu'à J + 90 : L'opérateur économique communique son dossier de candidature à la SEMMARIS, selon les modalités mentionnées dans l'annonce.

Tout dossier transmis hors délai, c'est-à-dire au-delà de 90 jours après la mise en ligne de l'annonce, est rejeté par la SEMMARIS.

RELATION CLIENTÈLE OLIVIER SAM

Direction commerciale
olivier.sam@semmaris.fr
+33 1 41 80 81 23 - +33 6 63 31 35 89

ASSISTANCE TECHNIQUE - DEPOT DE CANDIDATURE KATIA VILLAR

Responsable administrative en charge de la gestion locative
emplacement.commercial@semmaris.fr

